

Remplace la date 31-oct.-2023

Date de révision 07-août-2025

Numéro de révision 2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Codes produit	66222
Numéro du fiche de données de sécurité	66222
Nom du produit	CAB-O-SIL M-5 UNTREATED FUMED SILICA
Forme	nanoforme

Autres moyens d'identification

Numéro d'enregistrement REACH	01-2119379499-16-XXXX
Reach Registration Notes	Ce produit n'est pas classé comme dangereux, les informations contenues dans cette fiche technique sont données à titre indicatif uniquement.
Numéro EC	231-545-4
Numéro CAS	7631-86-9
Synonymes	CABOSIL M5
Substance pure/mélange	Substance

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée	Divers Rheological control Flow agent Anti-agglomérant Agent anti-bloquant Anti-set-off agent Aide à la pulvérisation Agent épaississant Transporteur Agent rhéologique Agent brillant ou matifiant Intermédiaire chimique Agent de stabilisation Enduit Reinforcing agent Revêtements Adhésifs Produit d'étanchéité Élastomère de silicone Produits en caoutchouc suspension dispersion Piles
--------------------------------	--

Cosmétiques
Encres et toners
peinture
Produits d'hygiène et sanitaires

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
FRA
Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail SDS.EMEA@univarsolutions.com

Numéro d'appel hors urgences +33 (0)1 85 57 46 00

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0)3 575 55 55 (24h)
Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008	
Europe	112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008
Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Non classé

Mentions de danger

Non classé

2.3. Autres dangers

Peut provoquer une irritation mécanique. La poussière peut être irritante pour les voies respiratoires.

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
AMORPHOUS SILICON DIOXIDE CHEMICALLY PREPARED 7631-86-9	100%	01-211937949 9-16-XXXX	231-545-4	Non classé	-	-	-

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
AMORPHOUS SILICON DIOXIDE CHEMICALLY PREPARED 7631-86-9	> 5000	> 2000	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

Nanoformes

AMORPHOUS SILICON DIOXIDE CHEMICALLY PREPARED (7631-86-9)

Nom des (ensemble de) nanoformes	Caractéristiques des particules	Valeur	Méthode
	Distribution granulométrique - d10	7 - 15 nm	
	Distribution granulométrique - d50	2 - 30 nm	
	Distribution granulométrique - d90	10 - 35 nm	
	Forme des particules	Sphérique La silice amorphe synthétique existe sous la forme d'un matériau nanostructuré constitué d'agrégats et d'agglomérats composés de particules primaires fusionnées.	
	Cristallinité	Amorphe	
	Traitement de surface	Non	
	Surface spécifique	50 - 450 m ² /g	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin en cas de symptômes.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin en cas de symptômes.
Contact avec la peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Consulter un médecin en cas de symptômes.
Ingestion	Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin en cas de symptômes.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Yeux	Les particules solides piégées derrière la paupière peuvent provoquer des dommages abrasifs,.
------	---

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Traiter les symptômes.
-----------------	------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés La silice est incombustible, aucun moyen d'extinction n'a donc besoin d'être identifié.

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Aucun(e) connu(e).

Produits de combustion dangereux Aucun(e).

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les poussières.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Nettoyer rapidement par aspiration. L'utilisation d'un aspirateur avec filtration d'air particulaire à haute efficacité (HEPA) est recommandée. Ne créez pas de nuage de poussière en utilisant une brosse ou de l'air comprimé. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les poussières. Éviter toute génération de poussières. Prévoir une ventilation locale appropriée au niveau des machines et aux endroits où de la poussière peut être générée. Ne créez pas de nuage de poussière en utilisant une brosse ou de l'air comprimé.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Toutes les parties métalliques de l'équipement de mélange et de traitement doivent être mises à la terre. Assurez-vous que tous les équipements sont électriquement mis à la terre avant de commencer les opérations de transfert.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Ne pas stocker avec des produits chimiques volatils car ils pourraient être adsorbés sur le produit. Conserver dans des conditions ambiantes. Conserver dans des récipients correctement étiquetés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Voir la section 1 pour plus d'informations.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Limites d'exposition****Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle**

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs Aucune information disponible

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Travailleuses Aucune information disponible

Notes

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public Aucune information disponible.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Grand Public Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques**

Aucune information disponible.

Équipement de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Utiliser une protection oculaire selon la norme EN 166.

Protection des mains

Porter des gants appropriés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374.

Protection de la peau et du corps

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact probable avec la peau.

Protection respiratoire

Utiliser une protection respiratoire adaptée.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Solide
Aspect	Poudre
Couleur	blanche
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	non applicable

Propriété**Point de fusion / point de congélation****Valeurs**

1700 °C

Point d'ébullition initial et intervalle 2230 °C

Remarques • Méthode

Guide de poche NIOSH sur les risques chimiques.

Guide de poche NIOSH sur les risques chimiques.

d'ébullition**Inflammabilité**

Le produit n'est pas inflammable. Le produit résiste à l'inflammation et ne favorise pas la propagation des flammes.
non applicable.

Limites d'inflammabilité dans l'air**Limites supérieures****d'inflammabilité ou d'explosivité****Limites inférieures****d'inflammabilité ou d'explosivité****Point d'éclair****Température d'auto-inflammabilité****Température de décomposition****pH**

3.6 - 4.5

pH (en solution aqueuse)**Viscosité cinématique****Viscosité dynamique****Hydrosolubilité**

Soluble dans l'eau

Solubilité(s)**Coefficient de partage****Pression de vapeur****Densité relative**

2.2

Masse volumique apparente30-150 kg/m³**Densité de liquide**

Aucune information disponible

Densité de vapeur**Caractéristiques des particules****Granulométrie**

Aucune information disponible

Distribution granulométrique

Aucune information disponible

Non combustible.

non applicable.

non applicable.

Tests en interne.

Aucune information disponible.

non applicable.

non applicable.

OCDE 105.

Aucune information disponible.

non applicable.

Aucune information disponible.

@ 20 °C.

DIN/ISO 787:11

Aucune information disponible

non applicable.

Aucune information disponible.

9.2. Autres informations**9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique**

non applicable

Propriétés explosives

Non considéré comme explosif.

Propriétés comburantes

Ne répond pas aux critères de classification comme comburant

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité****Réactivité**

Non réactif. La substance est un solide inorganique inerte.

10.2. Stabilité chimique**Stabilité**

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion**Sensibilité aux impacts****mécaniques**

Aucun(e).

Sensibilité aux décharges**électrostatiques**

Ce matériau est une poussière inorganique et ne créera ni ne supportera de conditions pouvant entraîner une explosion de poussière ou un incendie, Éviter l'accumulation de charges électrostatiques, Éviter toute génération de poussières, Toutes les parties métalliques de l'équipement de mélange et de traitement doivent être mises à la terre, Assurez-vous que tous les équipements sont électriquement mis à la terre avant de commencer les opérations de transfert.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses**Possibilité de réactions**

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

dangereuses

Polymérisation dangereuse Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation	L'inhalation de poussières à concentration élevée peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Contact oculaire	Les particules solides piégées derrière la paupière peuvent provoquer des dommages abrasifs,.
Contact avec la peau	Non irritant pendant l'utilisation normale.
Ingestion	Inconfort gastro-intestinal.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
AMORPHOUS SILICON DIOXIDE CHEMICALLY PREPARED	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	-

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Non irritant pendant l'utilisation normale.

AMORPHOUS SILICON DIOXIDE CHEMICALLY PREPARED (7631-86-9)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 404 : Effet irritant/corrosif aigu sur la		Cutané(e)		24 heures	Score du produit 0/8 non irritant

peau					
------	--	--	--	--	--

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Les particules solides piégées derrière la paupière peuvent provoquer des dommages abrasifs,.

AMORPHOUS SILICON DIOXIDE CHEMICALLY PREPARED (7631-86-9)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 405 : Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux	Lapin			24 heures	Score du produit 1.0/110 non irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Non sensibilisant. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

AMORPHOUS SILICON DIOXIDE CHEMICALLY PREPARED (7631-86-9)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
	résultats pour l'humain		Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales Ne présente pas d'effet mutagène dans les expériences sur l'animal.

Informations sur les composants

AMORPHOUS SILICON DIOXIDE CHEMICALLY PREPARED (7631-86-9)

Méthode	Espèce	Résultats
Test d'Ames		Négatif
OCDE, essai n° 486 : Essai de synthèse non programmée de l'ADN (UDS) sur des hépatocytes de mammifères in vivo		Négatif
Test d'aberration chromosomique	Ovaire de hamster chinois (CHO)	Négatif

Cancérogénicité Aucune preuve de cancérogénicité n'a été observée chez plusieurs espèces animales suite à une exposition répétée par voie orale ou par inhalation à la silice amorphe. De même, les études épidémiologiques ne montrent aucune preuve de cancérogénicité chez les travailleurs qui fabriquent de la silice amorphe.

Informations sur les composants

AMORPHOUS SILICON DIOXIDE CHEMICALLY PREPARED (7631-86-9)

Méthode	Espèce	Résultats
		Aucune preuve de cancérogénicité n'a été observée chez plusieurs espèces animales suite à une exposition répétée par voie orale ou par inhalation à la silice amorphe. De même, les études épidémiologiques ne montrent aucune preuve de cancérogénicité chez les travailleurs qui fabriquent de la silice amorphe.

Toxicité pour la reproduction Aucun effet sur les organes reproducteurs ou le développement fœtal n'a été signalé dans les études de toxicité à long terme sur la toxicité de doses répétées chez l'animal.

AMORPHOUS SILICON DIOXIDE CHEMICALLY PREPARED (7631-86-9)

Méthode	Espèce	Résultats
		Aucun effet sur les organes reproducteurs ou le développement fœtal n'a été signalé dans les études de toxicité à long terme sur la toxicité de doses répétées chez l'animal.

STOT - exposition unique

Sur la base des données disponibles, aucune toxicité spécifique pour un organe cible n'est attendue après une exposition unique par voie orale, par inhalation ou par voie cutanée.

AMORPHOUS SILICON DIOXIDE CHEMICALLY PREPARED (7631-86-9)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					Sur la base des données disponibles, aucune toxicité spécifique pour un organe cible n'est attendue après une exposition unique par voie orale, par inhalation ou par voie cutanée.

STOT - exposition répétée

Toxicité à dose répétée : orale (rat), 2 semaines à 6 mois, aucun effet indésirable significatif lié au traitement à des doses allant jusqu'à 8 % de silice dans l'alimentation.

Toxicité à dose répétée : inhalation (rat), 13 semaines, niveau le plus bas avec effet observé (DMEQ) = 1,3 mg/m³ sur la base d'effets réversibles légers dans les poumons.

Toxicité à dose répétée : inhalation (rat), 90 jours, DMEQ = 1 mg/m³ basée sur les effets réversibles dans les poumons et les effets dans la cavité nasale.

Toxicité à dose répétée avec SAS 400 mg/g : inhalation (rat), 90 jours, inflammation totalement réversible liée aux processus de clairance après la période de récupération. La NOAEC (poumon) basée sur l'histopathologie et le marqueur inflammatoire est de 5 mg/m³.

Sur la base des données disponibles, une classification STOT-RE n'est pas justifiée.

Danger par aspiration

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur d'autres dangers**11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes****Propriétés perturbatrices endocriniennes**

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

11.2.2. Autres informations**Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Écotoxicité**

N'est pas considérée comme nocif pour les organismes aquatiques.

Méthode	Espèce	Type de résultat	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
---------	--------	------------------	---------------	--------------------	-----------

		final			
OCDE, essai n° 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë	Poisson Brachydanio rerio	CL50	> 10000 mg/L	96 heures	
OCDE, essai n° 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate	Daphnia magna	EL50	> 1000 - 10000 mg/L		

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Les méthodes de détermination de la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Non attendu en raison des propriétés physicochimiques de la substance.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Soluble dans l'eau.

Mobilité On ne s'attend pas à ce qu'il migre.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
AMORPHOUS SILICON DIOXIDE CHEMICALLY PREPARED	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**IATA**

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification non réglementé

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU non réglementé

- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport non réglementé
 14.4 Groupe d'emballage non réglementé
 14.5 Dangers pour l'environnement Non
 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
 Dispositions spéciales Aucun(e)

IMDG

- 14.1 Numéro UN ou numéro d'identification non réglementé
 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU non réglementé
 14.3 Classe(s) de danger pour le transport non réglementé
 14.4 Groupe d'emballage non réglementé
 14.5 Dangers pour l'environnement Non
 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
 Dispositions spéciales Aucun(e)
 14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI Aucune information disponible

RID

- 14.1 Numéro UN ou numéro d'identification non réglementé
 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU non réglementé
 14.3 Classe(s) de danger pour le transport non réglementé
 14.4 Groupe d'emballage non réglementé
 14.5 Dangers pour l'environnement Non
 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
 Dispositions spéciales Aucun(e)

- 14.1 Numéro UN ou numéro d'identification non réglementé
 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU non réglementé
 14.3 Classe(s) de danger pour le transport non réglementé
 14.4 Groupe d'emballage non réglementé
 14.5 Dangers pour l'environnement Non
 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
 Dispositions spéciales Aucun(e)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Réglementations nationales****France****Maladies professionnelles (R-463-3, France)**

Nom chimique	Numéro RG, France
AMORPHOUS SILICON DIOXIDE CHEMICALLY PREPARED 7631-86-9	RG 25

Allemagne

Classe de danger pour le milieu non dangereux pour l'eau (nwg)

aquatique (WGK)

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV).
Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Polluants organiques persistants

non applicable

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

non applicable

Inventaires internationaux

TSCA	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
DSL/NDL	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
EINECS/ELINCS	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
ENCS	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
IECSC	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
KECI	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
PICCS	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
AIIC	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
NZIoC	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Légende :

- TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
- DSL/NDL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
- EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
- ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
- IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
- KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
- PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
- AIIC** - Inventaire australien des produits chimiques industriels
- NZIoC** - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Une évaluation de la sécurité chimique a été mise en œuvre pour cette substance

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »
+	Sensibilisants		

Remarque sur la révision [Sections de la FDS mises à jour 1 3 4 6 7 9 11 12 15 16](#)

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)

Agence de protection de l'environnement des États-Unis

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)

Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Organisation mondiale de la santé

Préparée par Lisa Bland**Préparée par****Remplace la date** 31-oct.-2023**Date de révision** 07-août-2025

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité